



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>18095</b>	De <b>M. Alexis Jolly</b> ( Rassemblement National - Isère )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Europe et affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Europe et affaires étrangères
<b>Rubrique</b> >espace et politique spatiale	<b>Tête d'analyse</b> >Avenir du spatial militaire européen	<b>Analyse</b> > Avenir du spatial militaire européen.
Question publiée au JO le : <b>28/05/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Alexis Jolly interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'état du développement militaire spatial. Suite aux révélations selon lesquelles la Russie développerait des armes spatiales capables de mettre hors d'usage les satellites et suite aux protestations américaines concernant le développement de telles armes, les pays européens semblent à la marge. Par exemple : l'utilisation des satellites StarLink, qui ont eu un impact décisif sur le début de la guerre d'Ukraine, permet de mesurer le retard pris par les pays européens sur ce sujet. Il souhaite donc connaître les perspectives à long terme des puissances européennes, en matière de souveraineté spatiale mais également dans le cadre de cette nouvelle course aux armements.